

RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

tenue le lundi 23 janvier 2023, à 15 h 30, local espace entrepreneurial situé au 1155, boulevard Guillaume-Couture, Lévis (Québec)

PROCÈS-VERBAL - SÉANCE #3

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum

Membres de la communauté :

Bernard Gaudichon, APCHQ

Martin Gauthier, Mobile Horizon

Sophie Lévesque, Alliance jeunesse (absente)

Poste vacant (groupe socioéconomique et communautaire)

Élèves du CFPGR:

Sabrina Pierron, étudiante en secrétariat (absente)

Fabien Baduel, étudiant en IRETélécommunications

Samuel Tecca, étudiant en vente et représentation (absent)

Membres du personnel:

Hervé Blanchette, enseignant télécommunications

Christine Blanchet, agente de bureau

Nadia Devin, orthopédagogue

Bianka Fontaine, enseignante secrétariat

Guillaume Fortin, enseignant électricité

Stéphane Gagnon, enseignant électricité

Robert Nadeau, enseignant électricité

Karine Plante, enseignante comptabilité

Sébastien Soucy, enseignant lancement d'entreprise

Membres du personnel substitut :

Julie Gagnon, enseignante secrétariat (absente)

Nancy Bédard, intervenante psychosociale (absente)

Équipe de direction :

Diane Malenfant, agente d'administration

Hubert Brulotte, agent d'administration

Marie-Line Michaud, directrice adjointe

Marc-André Smith, directeur

2. Lecture, adoption de l'ordre du jour

- 1- Ouverture de la réunion et vérification du quorum
- 2- Lecture, adoption de l'ordre du jour
- 3- Approbation du procès-verbal du 28 novembre 2022
- 4- Suivi au procès-verbal de la dernière rencontre
- 5- Projet éducatif
- 6- Nouveau DEP 5377 (réparation en services électronique)
- 7- Consultation du C.É auprès des élèves
- 8- Rapport annuel CFPGR
- 9- Questions du public
- 10- Autres sujets

10.1-

11- Clôture de la séance

Il est proposé par M. Gagnon, appuyé par Mme Plante, d'approuver l'ordre du jour pour la rencontre du 23 janvier.

CÉ-22-23-15 | ADOPTÉ à l'unanimité



3. Approbation du procès-verbal du 22 novembre 2022

Le procès-verbal a été envoyé en même temps que l'avis de convocation de la présente séance.

Il est proposé par M. Gauthier, appuyé par Mme Devin, d'approuver le procès-verbal du 23 janvier 2023.

CÉ-22-23-16 APPROUVÉ à l'unanimité

4. Suivi au procès-verbal de la dernière rencontre

Suivi avec la reconnaissance des acquis (RAC) : M. Smith mentionne que les centres de formation en montage de lignes et conduite d'engins de chantier ont chacun leur propre service entreprise géré par le centre. Pour les autres centres de formation, la RAC est gérée par le Service aux entreprises du Centre de services scolaire des Navigateurs.

5. Projet éducatif

Le 4 janvier dernier, l'AG du personnel du CFPGR a procédé à une révision portant sur le contexte de l'établissement. M. Smith présente un résumé des rétroactions de l'AG aux membres du conseil. Une activité similaire est proposée aux membres du C.É avec une période d'échanges et discussions portant sur les mêmes thèmes décrivant le contexte du CFPGR.

6. Nouveau DEP 5377 (réparation et service en électronique)

M. Smith a pu participer à la quotidienne « Pénélope » de Radio-Canada le 14 décembre dernier ainsi qu'à un reportage avec des élèves et enseignants le 6 janvier dernier dans le cadre de l'émission de radio « Première heure ».

Les premiers élèves sont enchantés par leur environnement d'apprentissage. Présentement, il y a 17 élèves dans ce nouveau programme, 3 départs depuis le début de la formation.

7. Consultation du C.É. auprès des élèves

En suivi à la formation obligatoire pour les membres du conseil d'établissement, une consultation du conseil d'établissement auprès des élèves est à mener annuellement. M. Smith mentionne que le centre doit réviser le plan d'action pour un milieu scolaire bienveillant, document légal et à réviser annuellement et qu'un questionnaire est déjà prévu à cet effet pour nos élèves. Le questionnaire pourrait être en lien avec la bienveillance. Après discussion entre les membres, il est proposé que la consultation annuelle du conseil porte sur le sentiment d'appartenance.

En plus du climat bienveillant, il est proposé de sonder les élèves sur leur sentiment d'appartenance au CFP Gabriel-Rousseau. L'exemple proposé est la vente de chandails avec le logo du CFP et le nom du programme.

Il est proposé par M. Blanchette, appuyé par M. Fortin, de sonder les élèves du CFPGR en vue de leur sentiment d'appartenance au CFP Gabriel-Rousseau.

CÉ-22-23-17 APPROBATION

8. Rapport annuel CFPGR

M. Smith a fait suivre par courriel le rapport annuel du CFPGR 2021-2022. Celui-ci aurait dû être approuvé lors de notre rencontre en novembre. Toutefois, M. Smith était incommodé par un virus, ce qui explique le point reporté à la présente séance.

Il est proposé par M. Blanchette, appuyé par M. Nadeau, d'adopter le rapport annuel 2021-2022 du CFP Gabriel-Rousseau.

9. Questions du public

Aucune personne du public présente.



10. Autres sujets

Aucun autre sujet.

11. Clôture de la séance

La séance étant terminée à 17 h, il est proposé par M. Baduel, appuyé par M. Gauthier, que la séance soit levée.

CÉ-22-23-18 ADOPTÉ à l'unanimité

Bernard Gaudichon, président du conseil d'	établissement CFPGR	
Marc-André Smith, directeur CFPGR		